



# Nouvelles du secteur de la volaille



Financement agricole Canada  
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada



# Nouvelles du secteur de la volaille

## Aperçu général

Le secteur canadien de la volaille se compose d'une variété d'entreprises commerciales et non commerciales, allant des éleveurs de volaille aux transformateurs d'œufs, et comprend également plusieurs espèces différentes.

## Le poulet

En 2010, le Canada comptait environ 2 800 producteurs de poulet réglementés (les résultats du recensement de l'agriculture de 2011 ne sont pas encore connus). La consommation canadienne de poulet avait augmenté d'environ 50 % au cours des 20 années précédentes. En 2010, la consommation canadienne annuelle de poulet par habitant était de 31,5 kilogrammes, ce qui fait du poulet la source de protéines la plus populaire au pays. En outre, le poulet figure au menu de restaurants plus que toute autre viande. La production et la transformation de la volaille sont parmi les secteurs les plus mécanisés de

l'agriculture. L'industrie du poulet emploie 19 000 personnes qui travaillent dans des exploitations d'élevage et des usines de transformation; elle constitue donc une force majeure au sein de l'économie canadienne.

## Les œufs

Une plus grande efficacité de production par rapport au taux de ponte par poule, a permis aux producteurs d'augmenter leur production avec moins de poules. Au Canada, la consommation d'œufs s'est stabilisée depuis quelques années. En 2009, la consommation annuelle par habitant se chiffrait à 16,1 douzaines provenant de 1 015 exploitations d'œufs canadiennes agréées.

## Le dindon

En 2010, 548 éleveurs de dindons ont produit 158 millions de kilogrammes de viande. La consommation par habitant au Canada est de 4,3 kilogrammes. L'augmentation du nombre de

## Exploitations avicoles canadiennes (données du recensement de l'agriculture 2006)<sup>1</sup>

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
N <sup>bre</sup> d'élevages de poulets	311	196	64	95	834	405	11	67	9	7
N <sup>bre</sup> d'élevages de dindons	59	35	9	22	116	48	2	8	3	1
N <sup>bre</sup> d'entreprises de production d'œufs	627	138	53	127	599	158	29	49	15	16
N <sup>bre</sup> d'élevages d'autres volailles	55	25	5	12	93	68	1	1	1	0

Pour obtenir des renseignements et des statistiques supplémentaires, rendez-vous à :

[www40.statcan.gc.ca/lo2/cst01/prim55a-fra.htm](http://www40.statcan.gc.ca/lo2/cst01/prim55a-fra.htm)

[www.agr.gc.ca/poultry-volaille/index\\_fra.htm](http://www.agr.gc.ca/poultry-volaille/index_fra.htm)

[www.leseleveursdedindonducanada.ca/industrystatistics/](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca/industrystatistics/)

<sup>1</sup> Source : 1-12 Statistique Canada; [www.statcan.gc.ca/pub/95-629-x/1/4182379-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/95-629-x/1/4182379-fra.htm)

kilogrammes de viande par dindon a été responsable d'une augmentation de la production. Les ventes de produits de dindon transformés augmentent au détriment des ventes de dindons entiers, suivant l'évolution de la demande des consommateurs<sup>2</sup>.

## Les enjeux et les initiatives clés

### Organisation mondiale du commerce (OMC)

Au cours du cycle de négociations commerciales de Doha, le Canada a pour objectif la mise en place d'une plateforme internationale équitable et ouverte pour les producteurs et transformateurs agricoles. Le Canada vise une réduction du soutien interne d'environ deux milliards de dollars américains, un meilleur accès aux marchés pour les produits d'exportation et aucun changement à la protection des contingents tarifaires liés à la gestion des approvisionnements. Ce cycle de négociations n'est pas encore terminé. Un projet de modalités sur l'agriculture décrit des paramètres proposés pour l'adoption de règles et la prise d'engagements concernant le soutien interne, l'accès au marché et la concurrence à l'exportation; toutefois, les 152 pays membres arrivent difficilement à trouver un consensus.

Partout au Canada, des groupes agricoles continuent de faire pression auprès des négociateurs afin qu'ils prennent conscience que l'agriculture ne peut être traitée comme les autres produits de base, car la sécurité alimentaire de chaque pays dépend d'elle. En 2010, le gouvernement a maintenu son engagement à soutenir le système de gestion des approvisionnements.

Pour en savoir davantage, consultez :

[www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/index.aspx?lang=fra&menu\\_id=57](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/index.aspx?lang=fra&menu_id=57)  
[www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/goods-produits/agri.aspx?lang=fr](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/goods-produits/agri.aspx?lang=fr)  
[www.wto.org/french/tratop\\_f/agric\\_f/agric\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/agric_f.htm)

### Grippe aviaire

La grippe aviaire est une infection virale contagieuse qui affecte, croit-on, toutes les espèces d'oiseaux. L'infection peut se propager aux humains même si cela se produit rarement. Le secteur canadien de la volaille s'inquiète toujours des répercussions potentielles de la grippe aviaire sur l'industrie et sur la demande. Grâce aux mesures de confinement de la maladie au Canada recommandées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et grâce au cycle de production comprimé d'une exploitation avicole, on s'attend à ce que les producteurs puissent se remettre relativement rapidement d'une épidémie de l'ampleur de celle du virus H7N3 qui a sévi en Colombie-Britannique en 2004. La plus récente incidence date de novembre 2010 au moment où l'ACIA a confirmé la présence du virus grippal aviaire H5N2 dans une exploitation commerciale du Manitoba. Grâce aux programmes de sécurité, de confinement et d'atténuation des risques ainsi qu'à la surveillance accrue de l'ACIA pendant trois mois, en mai 2011, le Canada a obtenu de nouveau son statut de pays exempt d'influenza aviaire à déclaration obligatoire selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). L'influenza aviaire à déclaration obligatoire fait l'objet d'une surveillance constante au Canada, conformément aux exigences de l'OIE. Pour connaître les derniers développements et toutes les nouvelles liés à la grippe aviaire au Canada, visitez [www.inspection.gc.ca](http://www.inspection.gc.ca).

La principale difficulté après une épidémie demeure le maintien de la demande des consommateurs. Les producteurs de poulets réglementés disposent d'un programme de salubrité des aliments à la ferme ayant reçu la reconnaissance technique de l'ACIA, l'une de nos meilleures mesures de protection. L'application d'un programme rigoureux de biosécurité est une pratique importante pour les producteurs, car elle fait en sorte qu'ils restreignent l'accès à leur ferme aux seules personnes essentielles à leur exploitation.

### Biosécurité

La biosécurité est la protection de la santé de la volaille par la prévention de la transmission de maladies. Toute maladie qui pourrait mettre en danger la santé des animaux est une menace à la rentabilité économique de la ferme et au bien-être

<sup>2</sup> Source : Statistique Canada

de la bande. Le Canada est reconnu pour la haute salubrité de ses aliments. En prenant diverses mesures, le Canada a réussi à prévenir la propagation des maladies dans le système de production. Les producteurs de volaille jouent un rôle important dans la protection du circuit avicole contre les graves maladies souvent transmises par la faune aviaire. Les mesures de biosécurité des exploitations avicoles comprennent l'isolement, la restriction de l'accès, la gestion de la santé de la bande et un personnel bien formé. Par exemple, après l'élevage de chaque bande de volailles, les poulaillers sont complètement nettoyés et désinfectés pour le cycle suivant de croissance. Cette mesure contribue à prévenir la propagation de la maladie d'une bande à une autre. L'ACIA élabore les normes et stratégies nationales de biosécurité pour la volaille.

Pour en savoir davantage, consultez :

[www.inspection.gc.ca/francais/tocf.shtml](http://www.inspection.gc.ca/francais/tocf.shtml)

[www.ansci.umn.edu/poultry/index.html](http://www.ansci.umn.edu/poultry/index.html) (en anglais seulement)

### Protection des animaux

La protection des animaux appuie le principe que les animaux méritent les meilleurs soins possible et que tout doit être fait pour leur fournir la meilleure qualité de vie possible. De plus en plus, les consommateurs jugent important d'adopter de bonnes pratiques en matière de bien-être des animaux.

Pour de plus amples renseignements sur la protection des animaux, visitez :

[www.inspection.gc.ca/francais/anima/trans/infrac.shtml](http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/trans/infrac.shtml)

[www.ansci.umn.edu/poultry/resources/animal\\_welfare.htm](http://www.ansci.umn.edu/poultry/resources/animal_welfare.htm) (en anglais seulement)

### Pourparlers commerciaux entre le Canada et l'Union européenne

En février 2011, le sixième cycle de pourparlers commerciaux sur l'Accord économique et commercial global entre les négociateurs canadiens et européens a achoppé sur une série de questions délicates. L'inclusion, demandée par le Canada, d'un mécanisme de règlement des différends semblables à celui prévu par l'ALÉNA a ralenti les négociations;

la Commission européenne doit obtenir l'accord de chacun de ses membres. L'Union européenne (UE) souhaite l'inclusion d'une disposition controversée permettant aux sociétés privées de demander à l'État de les indemniser si les politiques gouvernementales nuisent à leurs intérêts commerciaux. Le Canada s'oppose à une telle disposition, qui figure également dans l'Accord de libre-échange nord-américain et qui a semé la controverse. Les analystes des politiques s'inquiètent des répercussions éventuelles de cette disposition sur le système agricole canadien, notamment sur la gestion des approvisionnements.

Pour de plus amples renseignements, consultez :

[www.canadians.org/francais/commerce/enjeux/AECC/index.html](http://www.canadians.org/francais/commerce/enjeux/AECC/index.html)

[www.meatradenewsdaily.co.uk/default.aspx?Country=Canada](http://www.meatradenewsdaily.co.uk/default.aspx?Country=Canada) (en anglais seulement)

### Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme

En 2002, les Producteurs de poulets du Canada sont devenus le premier groupe agricole national à effectuer une révision technique de son Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF). Le programme Votre propre poulet est un programme obligatoire qui répond aux exigences établies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme est fondé sur le système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) et s'applique à tout le cycle de production du poulet. HACCP est un système reconnu internationalement selon lequel les points critiques d'un processus sont identifiés et des contrôles sont mis en place afin d'assurer l'élimination des risques posés par les aliments. En 2008, les producteurs de poulets ont réitéré leur engagement à l'égard du programme Votre propre poulet.

Pour en savoir davantage, visitez :

[www.chicken.ca/DefaultSite/index.aspx?ArticleID=246&lang=fr-CA](http://www.chicken.ca/DefaultSite/index.aspx?ArticleID=246&lang=fr-CA)

[www.inspection.gc.ca/francais/fssa/polstrat/haccp/haccpf.shtml](http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/polstrat/haccp/haccpf.shtml)

[www.onfarmfoodsafety.ca/Francais/index.html](http://www.onfarmfoodsafety.ca/Francais/index.html).



### **Programme Propreté d'abord – Propreté toujours**

Tout comme le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme, le programme Propreté d'abord – Propreté toujours a été élaboré par Les Producteurs d'œufs du Canada et est obligatoire pour les producteurs d'œufs.

Pour en savoir davantage, consultez :  
[www.lesoeufs.ca/des-medias/la-salubrite-des-aliments](http://www.lesoeufs.ca/des-medias/la-salubrite-des-aliments)

### **Environnement et salubrité alimentaire**

Au cours des dix dernières années, l'environnement et la sécurité alimentaire se sont hissés parmi les principales préoccupations des consommateurs. En raison de l'évolution de l'industrie de la volaille vers une structure d'élevage plus intensif, il incombe de plus en plus aux éleveurs de mettre en œuvre de saines pratiques de gestion de l'environnement. En outre, chaque province est responsable de mettre en application des règlements dans ce domaine.

### **Consolidation et relève**

Le nombre d'exploitations avicoles continue de régresser alors que la taille des exploitations augmente. L'expansion des exploitations entraîne de nouveaux défis et nouvelles possibilités en matière de gestion. Les producteurs d'aujourd'hui se demandent comment ils vont transférer leurs fermes à la prochaine génération alors que cette dernière se

demande comment elle va parvenir à payer ces fermes.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Atelier Transférez la ferme offert par Apprentissage FAC :

[www.fcc-fac.ca/fr/LearningCentre/workshops\\_f.asp#transferring-the-family-farm](http://www.fcc-fac.ca/fr/LearningCentre/workshops_f.asp#transferring-the-family-farm).

Planification de la relève d'après Farmcentre.com :  
[www.farmcentre.com/Downloads/NewFarmer/Farm-Succession-Steps.pdf](http://www.farmcentre.com/Downloads/NewFarmer/Farm-Succession-Steps.pdf) (en anglais seulement)

Planification de la relève d'après le gouvernement de l'Ontario :  
[www.omafra.gov.on.ca/french/busdev/succession.html](http://www.omafra.gov.on.ca/french/busdev/succession.html)

### **Cultivons l'avenir**

Cultivons l'avenir est la nouvelle vision du Canada pour l'avenir des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles. Cultivons l'avenir, qui découle de l'actuel Cadre stratégique pour l'agriculture, guide les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en leur donnant une vision commune de l'agriculture, celle d'un secteur innovateur et rentable qui saisit les possibilités en répondant aux demandes du marché et qui contribue à la santé et au bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

Pour en savoir davantage, visitez :  
[www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1200339470715&lang=fra](http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1200339470715&lang=fra)

# Fonctionnement du secteur de la volaille

## Notions de base sur la volaille

Les poulets à griller sont les volailles élevées pour leur chair tandis que les poules pondeuses sont élevées pour la production d'œufs de consommation.

## Cycle de production de poulet à griller

<b>Étape 1</b> Éleveurs-souches → éleveurs multiplicateurs	Les éleveurs-souches fournissent aux producteurs d'œufs d'incubation des sujets d'élevage-multiplication génétiquement améliorés.
<b>Étape 2</b> Éleveurs-multiplicateurs → producteurs d'œufs d'incubation	Les éleveurs-multiplicateurs incubent les œufs pendant trois semaines, jusqu'à l'éclosion.
<b>Étape 3</b> Producteurs d'œufs d'incubation → couvoirs	Les poussins obtenus sont expédiés à des producteurs d'œufs d'incubation qui les élèvent jusqu'à ce que les poulettes commencent à pondre, soit jusqu'à l'âge de 20 semaines. Chaque poulette pondra environ 150 œufs d'incubation au cours des 34 à 36 semaines qui suivront.
<b>Étape 4</b> Couvoirs → producteurs de poulet	Les œufs sont expédiés à des couvoirs qui incubent les œufs pendant 21 jours jusqu'à ce qu'ils éclosent en poussins à griller. Ces poussins sont livrés aux producteurs de poulet, habituellement le jour même de l'éclosion.
<b>Étape 5</b> Producteurs de poulet → transformateurs	Les producteurs de poulet élèvent les poussins pendant environ six semaines jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids de marché, qui se situe entre 1,7 et 3,1 kilogrammes (le poids varie en fonction des besoins du transformateur).
<b>Étape 6</b> Transformateurs → surtransformateurs	Les poulets de type à griller sont acheminés aux usines de transformation primaire (abattoirs) qui préparent le poulet (entier ou dépecé) pour la vente sur le marché de détail.
<b>Étape 7</b> Surtransformateurs	Les transformateurs primaires (les abattoirs) vendent aussi de la viande à des surtransformateurs qui ajoutent de la valeur au poulet en le marinant, en le panant et en le faisant cuire pour en faire des repas prêts à servir, comme les repas de poulet congelé.

Il existe d'autres méthodes d'élevage des volailles, dont l'élevage avec l'accès libre à l'extérieur, l'élevage en liberté et la production semi-intensive.

Pour plus de renseignements, visitez les sites suivants (en anglais seulement) : [www1.agric.gov.ab.ca](http://www1.agric.gov.ab.ca) , [www.agmrc.org](http://www.agmrc.org), [www.free-rangepoultry.com](http://www.free-rangepoultry.com)

## Notions de base pour les œufs

Il existe deux types d'œuf : les œufs de consommation (que l'on achète dans les magasins) et les œufs d'incubation (que l'on incube pour obtenir des poussins).

### Cycle de production

<b>Étape 1</b> Éleveurs-souches	Les éleveurs-souches maintiennent et élargissent les lignées pures et créent des lignées croisées. Ils approvisionnent les couvoirs.
<b>Étape 2</b> Couvoirs → éleveurs de poulettes d'incubation	Les couvoirs s'occupent de l'incubation des œufs fertilisés pour obtenir des poussins.
<b>Étape 3</b> Éleveurs de poulettes → producteurs d'œufs	Une fois éclos, les poussins d'un jour sont expédiés aux éleveurs de poulettes qui les gardent jusqu'à l'âge de 18 semaines.
<b>Étape 4</b> Producteurs d'œufs → stations de mirage	À 19 semaines, les poulettes sont placées dans des poulaillers de ponte où elles commencent à pondre de 25 à 26 douzaines d'œufs par cycle de ponte.
<b>Étape 5</b> Stations de mirage → œufs de consommation ou œufs de casserie	Les œufs recueillis sont acheminés aux stations de mirage qui séparent les œufs de consommation des œufs de casserie. Les œufs de consommation sont vendus dans les magasins, tandis que les œufs de casserie sont expédiés aux transformateurs.
<b>Étape 6</b> Œufs de consommation ou œufs de casserie → produits de transformation secondaire	Les transformateurs transforment les œufs en ovoproduits liquides, congelés ou autres. Ces produits sont ensuite vendus aux hôtels, aux restaurants, aux établissements et aux surtransformateurs. Une partie des œufs transformés est aussi vendue sur le marché d'exportation.
<b>Étape 7</b> Produits de transformation secondaire	Les surtransformateurs ajoutent de la valeur aux œufs transformés en fabriquant des produits de boulangerie, des pâtes alimentaires, de la mayonnaise et des repas congelés. Ces œufs entrent également dans la fabrication de produits comme des shampoings, des aliments pour animaux familiers et des adhésifs. L'extraction de protéines pour l'industrie pharmaceutique est également une activité de surtransformation.

Il existe d'autres méthodes d'élevage des volailles, dont l'élevage au sol, l'élevage en liberté et la production semi-intensive.

Pour plus de renseignements, visitez (en anglais seulement) :

[www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/agdex3442](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/agdex3442),

[www.agmrc.org/commodities\\_products/livestock/poultry/pasturedfree\\_range\\_poultry.cfm](http://www.agmrc.org/commodities_products/livestock/poultry/pasturedfree_range_poultry.cfm),

[www.agmrc.org/commodities\\_products/livestock/poultry/organic\\_poultry.cfm](http://www.agmrc.org/commodities_products/livestock/poultry/organic_poultry.cfm)

[www.free-rangepoultry.com](http://www.free-rangepoultry.com)

## Transformation

En vertu des règlements fédéraux et provinciaux, les volailles destinées à la consommation humaine doivent être abattues dans des abattoirs soumis à l'inspection fédérale ou provinciale. Les grandes chaînes d'alimentation et les acheteurs de l'industrie alimentaire exigent que tous les produits de viande aient été traités dans des établissements agréés par le gouvernement fédéral. Les volailles destinées au marché interprovincial ou au marché d'exportation doivent être abattues dans des abattoirs inspectés par le gouvernement fédéral.

Pour de plus amples renseignements, visitez : [www3.sympatico.ca/fppac](http://www3.sympatico.ca/fppac) (en anglais seulement).

Les activités du secteur de la volaille sont assurées par un grand nombre d'exploitations individuelles qui font face à un assez petit nombre de gros acheteurs. Le Canada compte 180 usines de transformation primaire de volaille. Les cinq entreprises les plus importantes sont la Coopérative fédérée de Québec, Lilydale Poultry Cooperative, Maple Leaf Poultry, Exceldor et Maple Lodge Farms. Les quatre entreprises les plus importantes (Coop fédérée, Maple Leaf/Prime, Lilydale et Maple Lodge) sont responsables de 55 % des activités de transformation du poulet au Canada.

De nombreuses usines de transformation utilisent la viande de poulet pour fabriquer des saucisses, des repas préparés et des produits de consommation panés, frits dans un enrobage ou marinés. La plupart de ces usines sont situées en Ontario, où s'effectue près de la moitié des activités de surtransformation au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez [www.agr.gc.ca/poultry/prindc5\\_fra.htm](http://www.agr.gc.ca/poultry/prindc5_fra.htm).

La production et la transformation de volaille figurent parmi les secteurs agricoles les plus mécanisés. Les grandes usines peuvent transformer jusqu'à 25 000 poulets à griller à l'heure pour le marché.

Pour en savoir davantage, visitez [www.agr.gc.ca/poultry-volaille/prindc5\\_fra.htm](http://www.agr.gc.ca/poultry-volaille/prindc5_fra.htm).



## Quotas et gestion des approvisionnements

L'industrie avicole canadienne est assujettie à un système de gestion des approvisionnements qui stabilise les prix pour les producteurs et les consommateurs et les approvisionnements pour les transformateurs. La production intérieure est contrôlée par les gouvernements provinciaux, tandis que le gouvernement fédéral gère le commerce interprovincial et d'exportation. Les producteurs de poulet ou d'œufs achètent des quotas auprès de leur office de commercialisation respectif. Chaque office provincial édicte ses propres règles. Le prix des quotas est déterminé par l'offre et la demande ou par des soumissions et des offres, et certains règlements provinciaux ou territoriaux influent sur les prix. Puisque les producteurs doivent acheter des quotas supplémentaires pour agrandir leur exploitation, la disponibilité et le prix des quotas constituent des facteurs cruciaux.

Pour de plus amples renseignements, consultez :

Gestion des approvisionnements :

[www.statcan.gc.ca/pub/96-328-m/96-328-m2004038-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/96-328-m/96-328-m2004038-fra.htm)

Mécanismes de fixation des prix dans les systèmes de gestion des approvisionnements :

[www.omafra.gov.on.ca/french/farmproducts/factsheets/pricing\\_mechanisms.htm](http://www.omafra.gov.on.ca/french/farmproducts/factsheets/pricing_mechanisms.htm)

### Information sur le marché

Les offices de commercialisation et les transformateurs déterminent le prix du poulet vivant. Ce prix repose sur deux facteurs, soit le coût des intrants utilisés par les producteurs et le prix du marché de gros. Au Canada, les prix sont déterminés en fonction du prix établi en Ontario.

Pour connaître les prix actuels, visitez [www.agr.gc.ca/poultry-volaille/pri\\_fra.htm](http://www.agr.gc.ca/poultry-volaille/pri_fra.htm).

### Offices provinciaux

B.C. Chicken Marketing Board

Téléphone : 604-859-2868

[www.bcchicken.ca](http://www.bcchicken.ca) (en anglais seulement)

B.C. Egg Producers

Téléphone : 604-556-3348

[www.bcegg.com](http://www.bcegg.com) (en anglais seulement)

B.C. Turkey Marketing Board

Téléphone : 604-534-5644

[www.bcturkey.com](http://www.bcturkey.com) (en anglais seulement)

Alberta Chicken Producers

Téléphone : 780-488-2125

[www.chicken.ab.ca](http://www.chicken.ab.ca) (en anglais seulement)

Alberta Egg Producers Board

Téléphone : 403-250-1197

ou sans frais 1-877-302-2344

[www.eggs.ab.ca](http://www.eggs.ab.ca) (en anglais seulement)

Alberta Turkey Producers

Téléphone : 780-465-5755

[www.albertaturkey.com](http://www.albertaturkey.com) (en anglais seulement)

Chicken Farmers of Saskatchewan

Téléphone : 306-242-3611

[www.saskatchewanchicken.ca](http://www.saskatchewanchicken.ca) (en anglais seulement)

Saskatchewan Egg Producers

Téléphone : 306-924-1505

[www.saskegg.ca](http://www.saskegg.ca) (en anglais seulement)

Saskatchewan Turkey Producers

Téléphone : 306-931-1050

Manitoba Chicken Producer Board

Téléphone : 204-489-4603

[www.chicken.mb.ca](http://www.chicken.mb.ca) (en anglais seulement)

Manitoba Egg Farmers

Téléphone : 204-488-4888

[www.mbeegg.mb.ca](http://www.mbeegg.mb.ca) (en anglais seulement)

Manitoba Turkey Producers

Téléphone : 204-489-4635

[www.turkey.mb.ca](http://www.turkey.mb.ca) (en anglais seulement)

Chicken Farmers of Ontario

Téléphone : 905-637-0025

[www.cfo.on.ca](http://www.cfo.on.ca) (en anglais seulement)

Egg Farmers of Ontario

Téléphone : 905-858-9790

[www.getcracking.ca](http://www.getcracking.ca) (en anglais seulement)

Turkey Farmers of Ontario

Téléphone : 519-748-9636

[www.ont-turkey.on.ca](http://www.ont-turkey.on.ca) (en anglais seulement)

Les Éleveurs de volailles du Québec

(poulet et dindon)

Téléphone : 450-679-0530

[www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca)

Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec

Téléphone : 450-679-0530

[www.oeuf.ca](http://www.oeuf.ca)

Chicken Farmers of New Brunswick

Téléphone : 506-452-8085

New Brunswick Egg Marketing Board

Téléphone : 506-458-8885

New Brunswick Turkey Marketing Board

Téléphone : 506-452-8103

Chicken Farmers of Nova Scotia

Téléphone : 902-582-7400

[www.nschicken.com](http://www.nschicken.com) (en anglais seulement)

Atlantic Provinces Hatchery Federation

Téléphone : 902-582-7400

Nova Scotia Turkey Producers Marketing Board

Téléphone : 902-582-7877

[www.nsturkey.ca](http://www.nsturkey.ca) (en anglais seulement)

Prince Edward Island Poultry Meat Marketing Board

Téléphone : 902-838-4108

Egg Producers of Prince Edward Island

Téléphone : 902-892-8401

Chicken Farmers of Newfoundland and  
Labrador Board

Téléphone : 709-747-1493

[www.nlfa.ca/chicken\\_farmers.php](http://www.nlfa.ca/chicken_farmers.php)

Egg Producers of Newfoundland and Labrador

Téléphone : 709-722-2953

[www.nleggs.ca](http://www.nleggs.ca)

### Classement des œufs

Agriculture et Agroalimentaire Canada établit les règles et les normes qui régissent le classement des œufs. Il existe trois catégories d'œufs :

- catégorie A (œufs destinés au marché de détail pour la consommation domestique)
- catégorie B (œufs destinés aux boulangeries et aux pâtisseries industrielles ou aux surtransformateurs)
- catégorie C (œufs vendus aux transformateurs industriels pour la surtransformation)

Pour obtenir plus d'information, visitez :

<http://206.191.7.239/default.asp?CurLang=2>

[www.agr.gc.ca/poultry/pri\\_fra.htm](http://www.agr.gc.ca/poultry/pri_fra.htm).

### Aperçu de l'industrie avicole mondiale

Le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) publie d'excellents articles sur ce qui se passe dans le secteur avicole mondial. Ces articles présentent un résumé des données sur l'industrie de la volaille tirées des rapports annuels du FAS (Foreign Agricultural Service) sur la volaille et ses produits. Vous pouvez consulter les rapports en visitant [www.thepoultrysite.com](http://www.thepoultrysite.com) (en anglais seulement).

### Codes de pratiques nationaux

Les codes de pratique sont des lignes directrices élaborées à l'échelle nationale concernant les soins et la manutention de divers types de volailles.

Pour en savoir davantage, visitez :

[www.poulet.ca](http://www.poulet.ca)

### Intrants

Les producteurs de poulets utilisent divers équipements et diverses technologies dans leur exploitation, comme des alimenteuses, des abreuvoirs et des installations de chauffage automatiques.

Pour en savoir davantage, visitez :

[www.thepoultrysite.com](http://www.thepoultrysite.com) (en anglais seulement)

[www.canadianpoultrymag.com](http://www.canadianpoultrymag.com) (en anglais seulement).

### Génétique

Au Canada, il existe plusieurs souches commerciales pour la production de poulet à griller, notamment Cobb, Ross et Hubbard, qui représentent près de 90 % de la production. Les poules productrices d'œufs, de type Leghorn blanche ou California Grey, pondent des œufs blancs et peuvent produire jusqu'à 300 œufs par année. Il existe également des poules élevées pour la ponte et pour leur chair. Les principales races sont la Rhode Island rouge croisée avec Barred Rock, Columbian Rock ou Light Sussex. Au Canada, l'utilisation des hormones dans la production du poulet a été bannie au début des années 1970.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez : [www.poultryhelp.com/link-breeds.html](http://www.poultryhelp.com/link-breeds.html) (en anglais seulement).

### Organismes provinciaux et nationaux

Les associations provinciales de producteurs de volaille assurent le leadership des producteurs de volaille de tous les secteurs de l'industrie.

Pour en savoir davantage, consultez :

<http://poulet.ca/pour-les-producteurs/reglements>  
[http://poulet.ca/pour-les-producteurs/termes\\_de\\_lindustrie\\_et\\_acronymes/glossaire-et-acronymes](http://poulet.ca/pour-les-producteurs/termes_de_lindustrie_et_acronymes/glossaire-et-acronymes)

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont un organisme national qui veille aux intérêts des producteurs de poulet du Canada. Toutes les huit semaines, l'organisme établit un niveau de production fondé sur les estimations de la demande que les offices de commercialisation provinciaux et les transformateurs lui transmettent. Il décide ensuite des quotas à allouer à chaque organisme de commercialisation provincial qui les attribue aux 2 800 producteurs agréés. Consultez [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca).

L'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) est devenu Les producteurs d'œufs du Canada en août 2008. Ils administrent l'approvisionnement des œufs au Canada et chaque année, établissent un niveau de production nationale pour répondre à la demande intérieure des marchés de consommation et de transformation. Les Producteurs d'œufs du Canada répartissent les quotas entre les offices de commercialisation provinciaux et territoriaux, qui à leur tour attribuent des quotas aux quelque 1 050 producteurs agréés.

Pour de plus amples renseignements, consultez : <http://lesoeufs.ca/les-producteurs-et-lagriculture/a-la-ferme%20-2/qui-sommes-nous>

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) comptent 300 producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair dans tout le Canada. POIC est un chef de file en matière de salubrité alimentaire et met d'ailleurs en œuvre à l'heure

actuelle un nouveau programme de salubrité alimentaire. Il administre également un fonds de recherche financé par les producteurs qui accorde des subventions aux chercheurs canadiens. Les POIC représentent l'industrie pour développer le commerce et les politiques agricoles et s'occupent de diverses questions réglementaires comme l'attribution et le suivi des quotas et des échanges interprovinciaux d'œufs d'incubation de poulet à chair. Consultez [www.chep-poic.ca/index\\_f.html](http://www.chep-poic.ca/index_f.html).

L'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC) est un organisme national qui représente les intérêts des transformateurs de volaille, des transformateurs d'œufs et des couvoiriers. L'OCCOIPC estime la demande nationale d'œufs d'incubation de poulet à chair et divise la production entre ses cinq membres provinciaux (Québec, Ontario, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique). Ensuite, dans chaque province, un office de commercialisation alloue les quotas de production à des producteurs agréés. L'organisme réglemente aussi le mouvement des œufs d'incubation et des poussins entre les provinces membres et les provinces non membres.

Le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) représente les intérêts des transformateurs de volailles, des transformateurs d'œufs et des couvoiriers. Pour plus de renseignements, consultez [www.cpepc.ca](http://www.cpepc.ca) (en anglais seulement).

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent les intérêts des producteurs et des transformateurs de dindon. L'ÉDC administre le système de quota et veille à la croissance de l'industrie du dindon à l'échelle nationale. Consultez [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca).

### **Cherchez-vous plus d'information?**

Nous avons des lignes directrices financières pour le secteur de la volaille qui pourront vous aider à prendre des décisions. Si vous êtes client de FAC, consultez simplement [www.fac.ca](http://www.fac.ca), ouvrez une session dans Services en ligne de FAC et cliquez sur Guides sectoriels du Centre de ressources en gestion de FAC.

Si vous êtes client de FAC et que vous n'êtes pas inscrit aux services en ligne de FAC, vous pouvez vous inscrire maintenant à [www.fac.ca](http://www.fac.ca).

Vous souhaitez recevoir davantage de renseignements sur la gestion? Appelez-nous au 1-800-387-3232. Nos directeurs des relations d'affaires et nos experts en la matière peuvent vous aider.

### **Avis de non-responsabilité**

Cette étude a été menée uniquement à des fins pédagogiques et de référence générale. Les auteurs ont voulu fournir des informations et des analyses exactes et utiles. Cependant, FAC ne peut garantir et ne garantit pas l'exactitude des renseignements qui se trouvent dans la présente étude. FAC n'assume aucune responsabilité pour toute action ou décision prise par un lecteur de ce rapport en fonction des renseignements fournis. Cette étude n'est pas destinée à tenir lieu de conseils professionnels.

*This publication is also available in English.*



**Financement agricole Canada**  
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada

